

Echanges de courriers entre le Maire et le Directeur de la DGAC (extraits)

Ces documents sont téléchargeables en intégralité en cliquant sur le lien suivant :
http://www.actevi.fr/lists/documents/helicopteres_Pont_Issy_echanges_DGAC_Mairie.pdf

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le - 8 JUIL. 2013

Le directeur général

N°130824 DG

dm Monsieur le Ministre,

Dans votre courrier du 26 octobre 2012, vous faisiez référence à nos précédents échanges relatifs aux immeubles de grande hauteur envisagés sur la ZAC nouvellement créée du Pont d'Issy.

Vous me demandez d'analyser une modification des trajectoires des hélicoptères en provenance ou à destination de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, afin de garantir une compatibilité entre les conditions d'exploitation de l'héliport et la réalisation de ces projets immobiliers.

Ce n'est donc que sous réserve d'un accord de votre part sur la modification des trajectoires pour contourner les tours par le Sud, et d'un avis favorable à cette proposition de modification lors de la prochaine CCE de l'héliport, qu'un avis favorable pourra être donné aux permis de construire, dont j'ai compris qu'ils seraient déposés, pour les premiers, avant la fin de l'année 2013.

Je suis néanmoins conscient que cette trajectoire amènerait les hélicoptères à survoler Issy-les-Moulineaux plus au Sud qu'actuellement, ce qui est de nature à générer des inquiétudes légitimes de la part des riverains.

Fidèlement,

Patrick Gandil
Patrick GANDIL

VILLE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

SERVICES TECHNIQUES
URBANISME/LR/MS

Le 31 JUIL. 2013



Monsieur Patrick GANDIL
Directeur Général DGAC

J'ai bien reçu votre courrier du 8 juillet dernier dans lequel vous évoquez la trajectoire adéquate pour la compatibilité des projets de la ZAC du Pont d'Issy avec les activités de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux.

Il est certain que les recommandations de la DGAC sont primordiales dans le cadre de cette opération qui accueillera trois immeubles de grande hauteur. C'est pour cette raison que nos services ont collaboré pour aboutir à une issue favorable.

Par le présent courrier, je vous donne mon accord concernant la trajectoire préconisée par vos experts, à savoir un contournement des tours par le Sud. En effet les enjeux de la ZAC du Pont d'Issy, à savoir la requalification d'une entrée majeure de la ville d'Issy-les-Moulineaux, une refonte des espaces publics et une forte amélioration de la connexion du quartier à la gare Issy-Val de Seine, revêtent une importance cruciale.

Toutefois, pour les raisons évidentes que vous avez citées, je vous saurai gré de recourir, à chaque fois que les conditions de sécurité seront réunies, au contournement des tours par la trajectoire Nord.

Le Député-Maire
Ancien Ministre

André Santini

André SANTINI